

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 3 JUIN 2021

N° 2021-08-07

L'an deux mille vingt et un, le trois juin à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-sept mai deux mille vingt et un, s'est réuni à Sahune et en visioconférence pour cause de circonstances exceptionnelles liées à la pandémie du COVID-19, sous la Présidence de Claude AURIAS :

La présente séance s'est déroulée dans le cadre de la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire, qui prévoit notamment que :

- *Les organes délibérants des collectivités territoriales et des établissements publics qui en relèvent, les commissions permanentes des conseils départementaux et régionaux, de la collectivité territoriale de Guyane et du Département de Mayotte et les bureaux des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre ne délibèrent valablement que lorsque le tiers de leurs membres en exercice est présent.*
- *Dans tous les cas, un membre de ces organes, commissions ou bureaux peut être porteur de deux pouvoirs.*

Nombre de délégués

En exercice : 27
Présents (mini 9) : 16

Nombre de voix

En exercice : 36
Présentes : 19
Exprimées par pouvoirs : 9
Total (mini 19) : 28

Quorum atteint

Délégués présents.es

**3 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteurs de 2 voix chacun)**

Mounir AARAB, Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC

**13 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs d'1 voix chacun)**

Sébastien BERNARD, Dominique BESSON, Gilles CREMILLIEUX, Robert GARCIN, Vincent JACQUEMART, Marie-Pierre MONIER, Jean-Jacques MONPEYSEN, Nicole PELOUX, Roland PEYRON, Éric RICHARD, Michel ROLLAND, Serge ROUX, Christelle RUYSSCHAERT,

Délégués excusés.es ayant donné pouvoir :

Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Laurent CHAREYRE à Dominique BESSON, Corinne MOULIN à Didier-Claude BLANC, Pascale ROCHAS à Jean-Jacques MONPEYSEN, Danièle TOUCHE à Nicole PELOUX, Philippe CAHN à Éric RICHARD, Lionel TARDY à Christelle RUYSSCHAERT

Déléguée excusée :

Jacqueline BOUYAC

Le quorum étant atteint, Monsieur Claude AURIAS déclare la séance ouverte à 14 heures.

Monsieur Serge ROUX est nommé secrétaire de séance.

Objet : Renouvellement de la flotte automobile du Parc – Acquisition de deux véhicules électriques – Choix du prestataire

Rapport :

Le Président expose,

Le Parc dispose actuellement d'une flotte de 4 véhicules (3 citadines et 1 utilitaire, tous en diesel) pour les besoins en déplacement des agents. Ces 4 véhicules disposent d'un crédit-bail de 4 ans se terminant fin Mars 2021. Le contrat étant échu, il y a lieu de renouveler cette flotte.

Le Parc s'est engagé dans sa charte à mettre en œuvre un fonctionnement exemplaire avec pour objectif de réduire de 25% la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2024, c'est pourquoi deux des véhicules demandés sont des véhicules électriques.

Deux autres véhicules sont demandés en location avec crédit-bail et option d'achat sur 4 ans : une voiture citadine et un utilitaire de type fourgon moyen. Il a été demandé aux prestataires la reprise de la flotte actuelle en déduction du montant du crédit-bail.

Une consultation reprenant ces critères a été lancée le 29 mars 2021 sur le profil acheteur du Parc avec une date limite de réception des offres fixée au 19 avril 2021.

Les offres reçues sont les suivantes :

LOT 1 : Acquisition de deux véhicules électriques + contrat de maintenance

- Lease-Green à ORMES

RENAULT ZOE E-Tech Business R110 : 2 véhicules

Prix TTC lot 1 avec Bonus Eco (-5000€) : **49 160 €**

Prix TTC lot 1 + maintenance 48 mois : 53 480 €

- Renault à ORANGE

RENAULT ZOE E-Tech Business R110 : 2 véhicules

Prix TTC lot 1 avec Bonus Eco (-5000€) : **49 480 €**

Prix TTC lot 1 + maintenance 48 mois : 53 368,24 €

- Peugeot à VAISON-LA-ROMAINE

PEUGEOT e-208 Active Business : 2 véhicules

Prix TTC lot 1 avec Bonus Eco (-5000€) : **49 047 €**

Prix TTC lot 1 + maintenance 48 mois : 52 647 €

- Citroën à VALREAS

CITROEN Nv E-C4 Auto live Pack Business : 2 véhicules

Prix TTC lot 1 avec Bonus Eco (-5000€) : **63 038.10 €**

Prix TTC lot 1 + maintenance 48 mois : 66 974.68 €

LOT 2 : Location en crédit-bail de 2 véhicules diesel avec reprise des 4 véhicules de la flotte actuelle + contrat de maintenance

- Peugeot à VAISON-LA-ROMAINE

PEUGEOT 208 Active Business BlueHDi 100

PEUGEOT Expert Grip Standard 2 L BlueHdi 120

Prix TTC lot 2 sur 48 mois avec reprise : **26 221,57 €**



- Citroën à VALREAS

CITROEN C3 BlueHDi 100

CITROEN Jumpy Fourgon M BlueHDi100

Prix TTC lot 2 sur 48 mois avec reprise : **26 218,83 €**

Les 2 autres candidats n'ont pas répondu au lot n°2.

ANALYSE DES OFFRES :

Après examen des offres et selon les critères établis dans le cahier des charges de la consultation, le Président propose au Bureau Syndical, de retenir l'offre de Peugeot Vaison-la-Romaine pour les Lots 1 & 2.

Délibération

- ◆ Vu les articles L.2123-1 et R 2123-1 et suivants du code de la commande publique
- ◆ Vu la délibération n° 2021-06-03 sollicitant la région Auvergne-Rhône-Alpes pour le financement de cette acquisition dans le cadre du contrat de Parc 2019-2021
- ◆ Considérant la Charte du Parc et sa mesure III.2.1 : « Promouvoir la sobriété énergétique et s'adapter aux évolutions climatiques et énergétiques »

Après en avoir délibéré, par 21 voix pour et 4 voix contre moins 3 abstentions, le Bureau Syndical

- **Décide** de retenir l'offre présentée par Garage DE LUCA Peugeot Vaison-la-Romaine pour un montant de 43 872,50 € HT et 52 647 € TTC pour le lot n°1
- **Décide** de retenir l'offre présentée par Garage DE LUCA Peugeot Vaison-la-Romaine pour un montant de 21 851,31 € HT et 26 221.57 € TTC pour le lot n°2
- **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cet objet

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



Le Président
Claude AURIAS

